



Laboratoire Eylau
55 rue St Didier – 75016 Paris
Tél. 01 53 70 64 80

TEST DE HUHNER (Test post-coïtal)

Conditions d'examen

Le rendez vous doit être impérativement fixé **avant 16 heures**,
La patiente vient au laboratoire le jour de l'ovulation 6 à 12h après un rapport, sans avoir effectué de toilette intime après le rapport.

Le conjoint doit présenter une abstinence de 2 à 6 jours avant le rapport.
Le recueil de la glaire se fait au niveau de l'exocol puis de l'endocol (2 aspi-glaïres) et le recueil des spermatozoïdes se fait dans les culs de sac vaginaux ou sur le spéculum en le retirant (1 aspi-glaïre),

Transmettre immédiatement les aspi-glaïres pour lecture sans délai.

Principe du prélèvement :

Le test de Hunher ou test post-coïtal permet d'évaluer le nombre et la mobilité des spermatozoïdes présents dans le mucus cervical, ainsi que la qualité de la glaire quelques heures après un rapport sexuel en période préovulatoire.

Les informations suivantes vous seront demandées :

- ☆ Le jour du cycle de la patiente
- ☆ La durée du cycle précédent
- ☆ Le nombre d'heures écoulées depuis le rapport
- ☆ Le nombre de jours d'abstinence du conjoint
- ☆ Le traitement de stimulation éventuel
- ☆ Le caractère régulier ou irrégulier du cycle

NB : à l'initiative du biologiste il peut être demandé de revenir 48 ou 72 heures après le premier test